

Réunion du Conseil Municipal du vendredi 15 décembre 2021
Séance ordinaire sous la **présidence** de **Jean-Paul MICHAUD, Maire**

Absents : Maryline BOCH donne pouvoir à Cédric BREVOT – Olivier CORNE – Jocelyne PARIS (absents pour les délibérations 1 et 2)

Convocation : 10 décembre 2021 **Secrétaire de séance :** Cédric BREVOT **Début de séance :** 18h30

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2021

1) Finances – Ouverture des crédits d’investissement 2022

Le Maire propose l’ouverture de crédits d’investissement dans l’attente du vote du budget primitif 2022. Le Maire précise que cette ouverture anticipée de crédits est réglementairement prévue dans la limite du quart des crédits d’investissement du budget de l’année précédente, soit 8955.24 €. Ces crédits seront repris en dépenses d’investissement au BP 2022 à l’article budgétaire correspondant.

Après délibération, à l’unanimité des votants, le conseil Municipal accepte cette ouverture de crédits.

2) Financement de l’opération de réhabilitation du bâtiment de l’ancienne école

Le Maire informe le Conseil Municipal que la demande de logements locatifs sur THORAISE et présente, et la commune fait partie des communes disposant du plus grand parc à l’échelle de l’Agglomération Bisontine. L’école ayant été déplacée sur la commune de MONTFERRAND-LE-CHATEAU, la municipalité a fait le choix de réhabiliter la surface inoccupée en logements locatifs.

Dans le cadre de ces transformations, les réhabilitations des logements locatifs occupés seront étudiées, l’objectif étant d’obtenir 5 à 6 logements locatifs rénovés, fonctionnels et économes, afin d’ étoffer le parc locatif et le rendre plus attractif.

Le tènement identifié pour la construction de cette opération est situé en plein cœur du centre ancien de THORAISE.

Dans ce contexte, la commune assurera la conduite d’opération et la maîtrise d’ouvrage du programme de réhabilitation de 5 à 6 logements locatifs.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter des subventions pour la réalisation de ces travaux au taux minimum, après de l’Etat, de la Région et du Conseil Départemental du Doubs.

Le plan de financement se présente tel que :

Désignation	Montant en HT	%
Montant total de l’opération	350 000.00 €	100
Co-financeurs sollicités		
Etat – DETR	105 000.00 €	30 %
Région – Rénovation	70 000.00 €	20 %
Conseil Départemental – Logements communaux	90 000 €	26 %
Autofinancement	85 000 €	24 %

Après en avoir délibéré, à l’unanimité des votants, le Conseil décide :

- **D’adopter l’opération et approuver le plan de financement**
- **D’autoriser Monsieur le Maire à solliciter les services de l’Etat, de la Région et du Département du Doubs pour l’obtention de subventions au taux maximum**

- De préciser que la commune de THORAISE s'engage à réaliser l'opération même si les aides financières obtenues ne sont pas à la hauteur demandée
- D'ouvrir les crédits nécessaires au budget général
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

3) Désignation du référent SYBERT

Le Conseil municipal désigne Monsieur Stéphane PFRANG.

4) Désignation du référent climat

Le Conseil municipal n'a pas souhaité désigner un référent climat.

5) Rapports des commissions et délégations

SIVOM : Jean-Michel MAY informe qu'une réunion du SIVOM se tiendra le 17 décembre prochain

6) Questions diverses

- Monsieur Le Maire informe qu'un courrier a été émis de la part des sénateurs et députés concernant l'entretien des abords des équipements de l'état, en l'occurrence le long du canal via VNF. Un point sera réalisé au retour de ces derniers courriers.
- Une question est posée au Directeur du SIVOM concernant le balayage des chaussées, à savoir la demande de balayage vers le lotissement sous l'Age et l'impasse du 15 chemin de Carron. M. Tanguy relance l'entreprise en ce sens.
- Une fuite a été localisée au droit d'un branchement particulier, situé chemin de Carron. Les services de l'eau n'ont pas trouvé de fuite sur la conduite mais sont tombés sur un robinet de prise en charge non indiqué sur le SIG et dont la bouche à clé se trouvait sous l'enrobé. Il s'agit du branchement de Madame BERSIER résidant au n°19 chemin du Carron. Après investigation, la fuite qui avait été prélocalisée sur le secteur se trouve dans le terrain de Madame BERSIER, sur la partie publique de son branchement. Aux vues des difficultés de renouvellement du branchement à l'existant (surprofondeur de fouille, passage sur le terrain du voisin...), le branchement a été reprise depuis son entrée au niveau de sa parcelle (19 chemin du Carron le long des voies de chemin de fer).
- Voirie : Un état des lieux des reprises sera réalisé par M. Tanguy pour la programmation des réfections de 2022.
- Eclairage public : Une présentation des travaux a été élaborée par le service de GBM. Un remplacement de luminaire a été réalisé en 2021. La programmation de travaux de 2022 est la suivante :
Modification armoire de la mairie par horloge astronomique,
Rue Champ d'Ombre : remplacement des ampoules par des leds.
- Monsieur Le Maire informe avoir eu des retours concernant les prix d'achats des parcelles situées à proximité du cimetière. Il propose de transmettre un courrier de proposition de prix d'achat aux propriétaires concernés, et de solliciter l'EPF afin de porter le projet d'aménagement sur ce secteur. Les membres du Conseil valident ces propositions.
- Une demande est faite sur la présence de la caravane à proximité de la voie ferrée, et notamment sur les autorisations de cette présence, qui apporte des nuisances de par la présence des chiens, mais également des

problèmes de salubrité. Monsieur Le Maire sollicitera les services du DEA afin d'effectuer un contrôle de l'assainissement, d'une part, et de demander le retrait de la caravane située sur le périmètre de protection de captage, périmètre qui interdit ce type d'occupation.

- Une discussion est engagée sur les plantations aux alentours de la mairie. La proposition de plantation d'un nouveau sapin, à proximité de l'existant est actée, tout comme la proposition de plantation d'arbustes et arbres fruitiers dans l'espace vert côté terrasses.
- M. Pillot demande à ce que soit étudié l'embellissement autour de la mairie pendant les fêtes de fin d'année. Un appel aux volontaires sera fait, et un achat de matériel sera organisé pour la réalisation de cette opération.

Fin de séance : 20h30